Comme elle n'avait point à compter, la pauvre enfant, sur l'indulgence paternelle, elle s'éloigna de la rampe, et continua à monter le plus directement possible.

Un instant après, elle était dans sa chambre.

Mauricette, cependant, ne devait être obéissante qu'à demi. Son inquiétude était si grande qu'au lieu de tenir sa porte close, comme son père le lui avait recommandé, elle ne put résister au désir de la laisser entr'ouverte. Debout derrière cette porte, et l'oreille attentive, elle entendait au loin les clameurs de la foule qui continuait à vociférer dans la rue; plus près d'elle, c'était le choc des armes qui heurtaient le pavé de la cour; enfin, plus près encore, elle saisissait quelques-unes des paroles qu'échangeaient entr'elles deux personnes qui s'entretenaient à voix basse.

D'une part, le chef des archers laissait entendre ces mots:

-Coupable arrêté...Lutte avec le peuple...Nécessité de battre en retraite devant la rébellion, et de chercher un refuge.

Quant à M. Fauvel, après avoir parlé de telle sorte qu'il ne pouvait être entendu de sa fille, il termina ainsi à haute voix :

—Je réponds du prisonnier. A l'appel de demain il y aura un coupable de plus sur le banc des rebelles.

Cela dit, le magistrat donne un ordre au sergent, puis il rentra chez lui.

Désespérant d'en apprendre davantage, Mauricette ferma doucement sa porte et vint se poster près de sa croisée dont elle écarta le double rideau de mousseline, se tenant prête à le refermer dès qu'elle se croirait observée.

De là, son regard s'étendait sur une partie de la cour où le prisonnier était gardé par les soldats. Bien désireuse se sentait Mauricette de connaître l'homme que le peuple ameuté avait voulu défendre contre la force armée; mais l'obscurité du soir ajouté à la distance, ne lui permettait que de le distinguer vaguement au milieu de ces gens portant le fusil et vêtus de l'uniforme.

La nuit était tout à fait venue. La fille d'Honoré Fauvel vit Charlotte apporter une lanterne dans la cour, puis à deux fois des brassées de bois sec auxquelles les archers mirent le feu, ensuite ils firent un faisceau de leurs armes et s'assirent autour du foyer comme s'ils se disposaient à faire une longue faction.

Malgré la lueur que projetait la joyeuse flambée, Mauricette eut beau s'ingénier à diriger mieux son regard, à rendre sa vue plus perçante, il lui fut impossible de voir le visage du prisonnier. Ce fut avec un douloureux serrement de cœur qu'elle remarqua que le malheureux avait les mains liées et qu'une corde entravait ses jambes. La pensée, ainsi que les yeux de la jeune fille, s'arrê-